CHANDRA PANECHOU
NOTAIRE

Notaires de France

Je cède mon entreprise

Les documents généralement utiles à réunir

Pas besoin de tout réunir avant de nous contacter : nous vous guidons pas à pas sur ce qui est vraiment nécessaire pour votre situation. Prenez simplement rendez-vous ou écrivez-nous pour nous exposer votre projet.

Documents généraux

- Carte d'identité recto/verso ou passeport en cours de validité du cédant et de l'acquéreur
- Justificatif de domicile de chacun

Si vous cédez un fonds de commerce

- Acte d'acquisition ou titre de propriété du fonds
- Bail commercial en cours
- Derniers bilans comptables

Si vous cédez des parts ou actions de société

- Statuts à jour de la société
- Extrait Kbis récent
- Derniers bilans comptables

Votre opération comporte des salariés à transférer, des contrats en cours avec des tiers, ou une structure plus complexe (holding, plusieurs associés...) ? Nous en parlerons ensemble lors de notre échange pour identifier les pièces complémentaires nécessaires.

Chandra Panechou — Notaire — Cormeilles-en-Parisis — Ce document vous est fourni à titre indicatif et ne remplace pas l'accompagnement personnalisé lors de votre rendez-vous.